



L'intersyndicale de Loire-Atlantique à  
Monsieur le Préfet de Loire Atlantique

A Nantes, le 20 mars 2023

Monsieur le Préfet,

Depuis le 19 janvier 2023, à l'appel de nos 8 organisations, se déroulent des manifestations contre la réforme des retraites.

La durée du mouvement, l'absence de respect présidentiel vis-à-vis des organisations syndicales (qu'il n'a même pas accepté de recevoir) et évidemment la non acceptation du retrait de la réforme auraient pu faire craindre des énervements dans nos rangs. Si les esprits se sont échauffés, les cortèges sont demeurés dignes, calmes et festifs et notre sens des responsabilités est resté intact.

Samedi 18 mars, la tête du cortège syndical s'approchait de l'entrée de la piscine de l'île Gloriette, lieu annoncé par communiqué de presse de la dislocation, quand des incidents ont éclaté.

A notre grande surprise, des tirs de gaz lacrymogène ont été lancés sur la piscine (dont un tir sur le toit et un tir en direction d'un couple de personnes âgées qui ne participaient pas à la manifestation). Puis une sommation a été lancée : « *Dernière sommation, vous participez à un regroupement interdit* ». S'en sont suivis plusieurs tirs de gaz lacrymogène directement sur le cortège syndical. Tout le monde s'est replié dans le nuage de gaz dans la plus grande confusion, rendant la situation dangereuse pour l'ensemble des manifestants, notamment les plus jeunes. Cela a provoqué des chutes, dont celle du secrétaire départemental de l'UNSA qui a été blessé et à qui toute l'intersyndicale apporte son soutien.

Cela nous amène à vous poser, Monsieur le Préfet, plusieurs questions :

- Considérez-vous que le cortège syndical et ses responsables en tête constituent un attroupement interdit ?
- Pourquoi les CRS nous faisaient face à l'arrivée du cortège syndical alors que nos véhicules pouvaient facilement tourner à gauche et partir le long de la Loire comme pratiqué plusieurs fois ?
- Pourquoi ont-ils tiré des gaz lacrymogènes sur les leaders syndicaux parfaitement identifiables et connus ?
- Qui a donné l'ordre de cette intervention totalement inappropriée et dangereuse ?
- Que répondre à nos militants qui y voient une tentative du pouvoir que vous représentez pour décourager les manifestations ?

Dans l'attente de votre réponse et d'un rendez-vous d'éclaircissement, veuillez agréer Monsieur le Préfet, nos salutations inquiètes.

Mathilde Peyrache, Solidaires  
Céline Pella et Bernard Valin, FSU  
Jean-Yves Trinidad, CFTC  
Michel Guiné, CGC  
Pascal Priou, UNSA  
Michel Le Roc'h, FO  
Fabrice David, CGT  
Eric Malo, CFDT